

INTOX EN SÉRIE

Et si une alternative se dessinait pour mars 2026...

Devant les **mensonges**, les **promesses** non tenues, les **propos outranciers**, les projets et achats démesurés de notre maire, une **alternative citoyenne** est née.

Élaborer un projet pour un **quotidien apaisé et serein** dans notre ville, tel est notre objectif.

Nous voulons redonner confiance aux citoyens qui vivent dans notre commune.

Nous sommes tous habitants de Jarville, issus de milieux socio-professionnels variés, et résidons dans différents quartiers de la commune. Plusieurs d'entre nous participent déjà à la vie locale.

Devant un quotidien de plus en plus difficile nous avons décidé d'agir.

Nous préparons des projets qui répondent réellement aux **attentes de la population** et favorisent une **meilleure harmonie** dans la vie quotidienne.

Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Alors un peu de patience, vous en saurez bientôt plus !





Marina, usagère de la crèche

Témoignage

Je suis une jeune maman de deux petits garçons, âgés de 2 et 4 ans. Depuis une dizaine d'années, nous sommes installés à Jarville, dans le quartier de la rue de la République, où nous avons choisi de bâtir notre vie de famille. C'est donc avec une **grande surprise**, et une **réelle inquiétude**, que nous avons appris la décision de la Mairie de **transférer la crèche municipale du centre ville à Montaigu**, tout en confiant la gestion à un organisme privé, La Maison Bleue.



Bien que l'équipe sur place soit dévouée et bienveillante, le fort turnover du personnel — **trois directrices en moins de deux ans !** — nous alarme profondément.

Le nouveau site, excentré, complique considérablement le quotidien des familles. **L'absence de véritable dépose-minute** rend les trajets du matin particulièrement stressants, sans parler des **incertitudes** à venir concernant la circulation si toutefois la nouvelle école devait ouvrir ses portes.

Par ailleurs, la privatisation de la crèche a entraîné non seulement une perte notable en matière de flexibilité, mais aussi une **augmentation du coût** pour les familles. À cela s'ajoutent la récente **augmentation de la taxe foncière** et l'instauration du stationnement payant, qui pèsent lourdement sur notre budget familial.

Autant de raisons qui nous poussent aujourd'hui, à contrecœur, à **envisager de quitter Jarville-la-Malgrange**, cette ville où nous pensions pourtant nous ancrer durablement.



Paroles de Jarvillois



Docteur Sylvain Robert, rue de la République

Témoignage

Bien inséré professionnellement et socialement depuis 1998 à Jarville, je ressens depuis quelques années un **autoritarisme et une mise «sous tutelle»** des Jarvillois confrontés aux stationnements tous payants. **Mes patients séniors** ont des difficultés à utiliser les horodateurs et ont été, tout comme moi, **verbalisés à maintes reprises**.



J'ai été amené à modifier mes horaires en commençant dès 7h15 pour éviter aux patients de payer leur stationnement et leur donner la possibilité de se garer à proximité du cabinet notamment pour **les personnes âgées ayant des difficultés motrices**.

La ville est un chantier à ciel ouvert... Des travaux incessants et gênants commencés ici et là perturbent nos vies au quotidien.

Anick : habitante du quartier du Fonteno

Témoignage

La Mairie nous a **imposé le stationnement** obligatoire dans les emplacements en **supprimant 20 places**. Juste une réunion de concertation a eu lieu mais la décision était déjà entérinée.



De plus, la construction de l'école sur l'espace jouxtant la rue a amené à encore supprimer 5 places de stationnement.

Notre rue n'est jamais entretenue par la mairie. Un trottoir herbeux face au n°2 n'est jamais tondu. L'herbe et les ronces bouchent l'avaloir empêchant l'eau de ruissellement de s'évacuer.

Par ailleurs, le **panneau** indiquant notre rue a été **retiré depuis 2 mois**. La Mairie nous a répondu qu'elle était en train de changer les plaques de rue. Un adjoint nous a même dit que c'était le Grand Nancy qui s'en occupait.

Vu tous ces manquements, **nous nous sentons rejetés par cette municipalité**. Alors je ne sais pas pour qui je voterai en mars 2026, en revanche, je sais pour qui je ne voterai pas.

Paroles de Jarvillois



Christel : tirée au sort pour le conseil coopératif De «Cocoop», que nenni...

Témoignage

En 2022, j'ai eu l'honneur de participer au conseil coopératif installé en mai de la même année par la municipalité. Les 35 membres (25 volontaires et 10 habitants inscrits sur les listes électorales tirés au sort) avaient des idées et beaucoup d'énergie pour les réaliser. **Les déceptions furent à la hauteur des attentes !**

De coopération, que nenni ! M. le maire, présent lors des premières réunions, attendait **une troupe de bons petits soldats** prêts à aller divulguer «sa» bonne parole auprès des citoyens.

De participation à la vie de la cité, que nenni ! Les ateliers thématiques constitués ont apporté chacun bon nombre d'idées et de projets. **L'écoute attendue de la part de la municipalité n'a pas été au rendez-vous.** L'enjeu principal du conseil coopératif devait être de «résoudre un problème relationnel, une défiance dans les projets en associant les habitants dans un travail collaboratif» (Baptiste Guyomarch, conseiller municipal, L'Est Républicain, 11 août 2022). **Or, les travaux ont été demandés au conseil coopératif après que le conseil municipal a voté les décisions, au lieu d'être entrepris en amont et avoir alors force de proposition.**

Les réunions se sont enchaînées, les discours du Maire et des élus également, les interventions se sont amoindries, les idées se sont taries, les **démotivations** et les **déceptions** se sont accumulées, les **démissions** sont tombées.

Focus

Pauline et Jean : démissionnaires des instances participatives, plus aucun représentant désormais !

Pauline et Jean ont été désignés par la Mairie en 2021 pour représenter Jarville-la-Malgrange au conseil de développement durable du Grand Nancy avec les membres des autres communes. Tous les deux étaient par ailleurs très investis dans le lancement du conseil coopératif de Jarville avant de prendre conscience de ce qu'est la démocratie participative dans notre ville depuis 2021 :

Extrait de leur lettre de démission adressée au maire en novembre 2023

«Admettez que les projets structurants, importants pour Jarville, sont décidés par vous-même et votre équipe et que la concertation apparaît peu, sauf à avaliser les projets. D'où cette désagréable sensation de ne servir à rien»

Paroles de Jarvillois



Vlada, ancien agent de la commune

À l'époque, l'esprit d'équipe régnait vraiment sur la commune !

En 2020, j'enseignais à Jarville depuis 10 ans. J'étais fier de transmettre ma passion pour le sport à 500 élèves, allant du CP au CM2. **C'était essentiel de créer un climat de confiance**, que ce soit avec l'Inspection de l'Éducation nationale, mes collègues, le personnel enseignant ou encore les parents, avec qui j'ai collaboré pour organiser la fête du sport en lien avec le TSB et les associations.



Mon engagement en tant qu'éducateur était ma vocation. J'aimais transmettre et inculquer aux enfants les valeurs du sport. Cependant, après le **changement de municipalité**, en l'espace de six mois, **mes conditions de travail se sont considérablement dégradées**. J'en suis venu à ressentir un **profond mal-être** à l'idée de me lever le matin pour travailler avec des personnes qui ne comprenaient pas l'essence même de mon métier.

L'arrivée d'une nouvelle direction a bouleversé la situation.

J'en suis venu à ressentir un climat **d'humiliation permanente**. En tant que représentant du personnel, on a tenté de me discréditer. Un climat délétère et angoissant s'est installé. **Les agents ne se disaient plus «bonjour» mais «courage» !**

J'ai continué à exercer mon rôle de représentant syndical, et j'ai été fier d'accompagner mes collègues dans leur manifestation contre **les décisions injustes du maire**, notamment la suppression du 13^e mois, les modalités de distribution des primes, la réorganisation du temps de travail et surtout les méthodes utilisées.

Sur 120 agents, 80 ont eu le courage de faire grève ce jour-là pour exprimer leurs angoisses face à des conditions de travail dégradées.

C'était une action inédite en France, mais celle-ci a intensifié les tensions avec la municipalité, qui traitait les agents avec mépris, les qualifiant même de "tire-au-flanc" dans le journal local La Semaine du 03/03/2022 cité au procès verbal du conseil municipal du 15/03/2022.

La santé et la famille avant tout

Après 2 années passées dans ces conditions, à mon grand regret, pour préserver ma santé et ma famille, **j'ai choisi de quitter mon poste dans cette commune, dans laquelle pourtant je réside depuis plus de 30 ans.**

Paroles de Jarvillois

Jean-Christophe Gachenot, élu d'opposition

Le nouveau journal municipal a été distribué dans vos boîtes aux lettres récemment. Sur la première page, dans un éditorial surréaliste, **le maire nous présente une vie merveilleuse dans notre commune, où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.**



Une ville qui "rayonne d'une énergie renouvelée et regorge de trésors au quotidien", tout en insinuant subtilement qu'un groupe de perturbateurs tente de faire croire le contraire. Difficile d'être plus fédérateur avec un tel discours !

Une présentation bien éloignée de la réalité...

Ce monde merveilleux n'existe que dans l'illusion d'un rêve éveillé d'un maire élu en période Covid qui vire au cauchemar pour une majorité d'habitants.

En cinq ans, sous cette équipe, **Jarville est devenue la commune de la Métropole la plus endettée par habitant, avec le taux de taxe foncière le plus élevé, tout en affichant le taux de pauvreté le plus alarmant.**

Les taxes pleuvent, le stationnement est devenu payant et la taxe locale d'électricité a été doublée.

Parallèlement, le maire se lance dans des travaux faramineux qui vont encore plus lourdement endetter la commune. Notamment la construction d'une école à 14 millions d'euros, sans communication du plan de financement, tout en bénéficiant honteusement d'une subvention d'un million d'euros destinée au quartier prioritaire de la Californie, ainsi qu'un million d'euros du fonds vert, alors que des tonnes de béton vont être injectées dans les sols !

Des dépenses superflues...

Pendant ce temps, **le maire se fait plaisir en dépensant à tout-va** : œuvres d'art à plus de 30 000 € à côté de l'Atelier, bureau en rare noyer américain acheté pour 14 400 €, canapé et fauteuils Roche Bobois à 8 800 €, et un cabinet de dégustation dont le maire refuse de communiquer le prix.

En parallèle, **il supprime le transport scolaire pour la piscine pour faire des économies**, demandant aux enseignants d'utiliser les transports en commun, au mépris des règles de sécurité en vigueur.





Une politique sociale qui le dépasse

Le maire met en avant le succès de la cantine à 1 euro pour les enfants, et dans le même temps refuse pendant 2 trimestres d'accueillir de nouveaux enfants par manque de place, prétextant que la cantine était «complète».

Il ignore le **désespoir de deux mamans du quartier de la Californie** qui ont dû interpellier les enseignantes et faire appel à l'opposition pour que le maire se ravise et que la situation change. Il est regrettable qu'elles aient été baladées durant des mois par un directeur général des services complètement absent.

Une démocratie malade

Un signal fort nous a pourtant été envoyé : René Mangin, adjoint garant de la démocratie, a fini par jeter l'éponge, exaspéré par le **comportement outrancier du maire, «devenu incontrôlable»**.

Les autres conseillers soutiennent cette politique et les agissements qui l'accompagnent et semblent se satisfaire du discours mensonger perpétuel du maire : **«La première chose qui part dans la dictature, c'est la vérité»**. Si le maire pense que les habitants n'en ont pas conscience, il se trompe lourdement.

Un avenir à redéfinir

Nous pensons qu'effectivement cette ville a besoin d'une énergie renouvelée, mais pas celle qui la conduira à la faillite financière et morale.

Il est temps d'encourager à réfléchir véritablement au bien-être collectif pour l'avenir les Jarvillois qui ont été écartés des décisions depuis cinq ans. Les béni-oui-oui, dépourvus de discernement, ne doivent plus avoir voix au chapitre.

En ce qui concerne l'édito du maire dans son journal, il semblerait que l'imprimeur ait oublié un passage. Quand Vincent Matheron écrit que «Jarville-la-Malgrange est une ville humaine, vivante, attentionnée et bienveillante», ne devrait-on pas plutôt considérer que Jarville doit devenir cela ? **Et qu'il incombe aux électeurs d'en faire une réalité en 2026...**

***Pensez à vous inscrire sur les listes
électorales***



Stop aux mensonges



Dans le **journal communal JA/Z** de mai 2025, le maire déclare que l'opposition, en déposant divers recours devant le tribunal administratif, a fait dépenser à la commune la somme de **34 000 €**, naturellement sans en apporter la moindre preuve.

Trois recours ont été déposés devant le tribunal administratif par l'opposition en 2024. Ces recours concernent le projet du nouveau groupe scolaire situé rue du Moulin.

Ils ont pour objectif de défendre l'intérêt général, la transparence des décisions publiques et la bonne utilisation des deniers communaux. Ils ont été déposés dans un cadre strictement légal, conformément aux droits reconnus à toute formation politique siégeant au conseil municipal.

Il est inacceptable que l'on tente de disqualifier une démarche démocratique en avançant des chiffres non justifiés et très excessifs, sans document à l'appui. **Ces fantasmes n'ont qu'un seul but : jeter le discrédit sur l'opposition.**

La démocratie locale mérite mieux que des accusations infondées.

L'arroseur arrosé...

Il fut un temps où **M. Matheron**, étant dans l'opposition, a aussi déposé **des recours au tribunal administratif** contre la commune...

En 2014, alors qu'il était chef de file de l'opposition au conseil municipal de Jarville-la-Malgrange, M. Matheron a contesté une délibération du 29 avril 2014. Celle-ci ne permettait pas à la minorité municipale de bénéficier d'un espace d'expression libre sur le site internet de la commune.

Bien que le site reprenne la tribune de l'opposition publiée dans le bulletin papier, M. Matheron estimait cela insuffisant. Il a donc saisi le **tribunal administratif** de Nancy, il a été entendu en première instance en décembre 2015.

Cependant, la cour administrative d'appel a rendu son jugement définitif en juin 2016 et l'a débouté.

Ces recours devant le tribunal administratif ont aussi coûté de l'argent au contribuable !

Nous savons que les politiques ont souvent la mémoire courte et oublient de façon sélective ce qui les arrange. La curiosité nous a poussés à aller lire le fameux article 30 du règlement général qui a été adopté par cette majorité en 2020.



Cet article stipule que les tribunes des différents groupes seront publiées sur le site de la mairie a minima une fois par trimestre.

Une avancée, certes... mais à durée limitée. En effet, ces publications numériques se sont arrêtées subitement fin 2023, sans explication.

On pourrait en sourire, si cela ne révélait pas une forme de mémoire politique très sélective. Celui qui défendait ardemment la liberté d'expression en ligne lorsqu'il était dans l'opposition semble désormais moins préoccupé par la continuité de cette transparence depuis qu'il est maire.

L'histoire retiendra peut-être que l'arroseur, une fois arrosé, a simplement fermé le robinet.

Capture de la page du site de la ville de Jarville-La-Malgrange du 22/05/2025



<https://www.jarville-la-malgrange.fr/conseil-municipal/tribunes-libres/>

Depuis 2020 Jarville c'est :

- L'**augmentation** de la taxe foncière devenue la plus élevée de la métropole du Grand Nancy
- L'instauration du **stationnement payant**
- Le départ de plus de **80 agents municipaux** de la commune
- Des **associations malmenées**
- La fermeture du **comptoir alimentaire**
- La suppression de la **Mission Locale de la Maison de l'Emploi**
- Des **mobilisations** citoyennes et des **manifestations** d'habitants inédites, relayées par les médias
- Des **relations difficiles** entre écoles et mairie
- ...

Une situation financière alarmante

Des chiffres s'il vous plaît !

Une dette par habitant importante

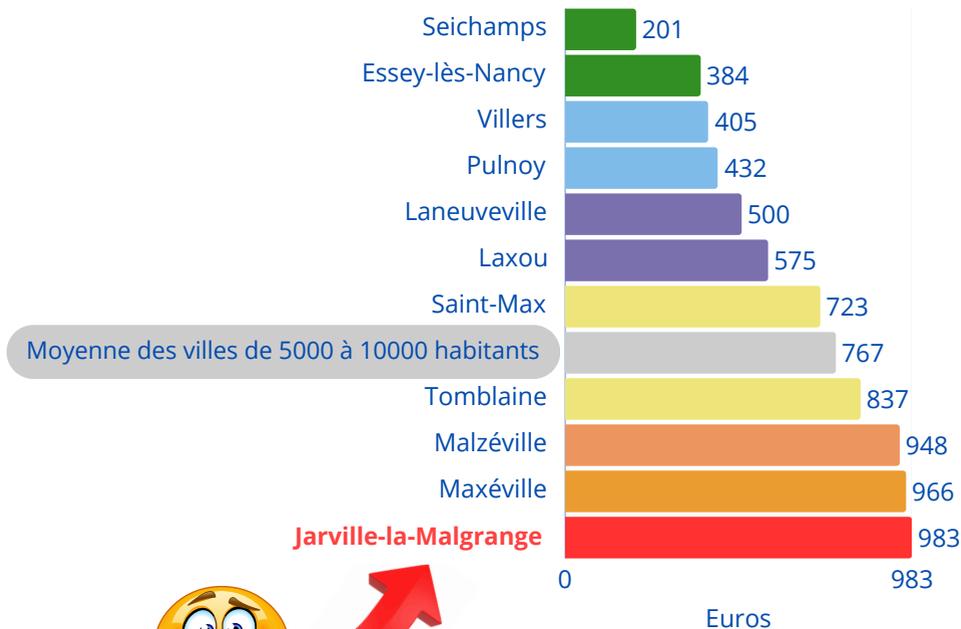
En 2023, le montant de la dette de la commune de Jarville-la-Malgrange s'élevait à environ 9,45 millions d'euros, soit 983 euros par habitant.

Ce niveau d'endettement représente une capacité de désendettement estimée à 24,2 années, **ce qui signifie qu'il faudrait plus de 24 ans à la commune pour rembourser sa dette** si elle y consacrait l'intégralité de son épargne annuelle.

Même si cette dette a baissé en 2024, elle devrait repartir fortement à la hausse par la souscription des emprunts nécessaires au financement du groupe scolaire mais aussi des nombreux nouveaux projets coûteux qui semblent naître d'un maire déjà en campagne.

Ces chiffres indiquent une situation financière tendue pour la commune, avec un niveau d'endettement significatif par rapport à ses capacités financières.

Dette par habitant en € en 2023



Jarville-la-Malgrange : entre pauvreté et surendettement, un avenir incertain

À Jarville, la situation est paradoxale. La ville la plus pauvre de la Métropole porte le fardeau d'une **dette record** par habitant qui ne cesse de s'accroître depuis 5 ans. Elle est la **championne des taxes foncières** et n'a pas de visibilité sur le financement de son projet d'école à 14 millions d'euros qui devrait davantage noircir le tableau.

Evolution de l'endettement de Jarville-la-Malgrange par habitant

Année	Montant
2016	279 € / hab
2017	251 € / hab
2018	520 € / hab
2019	483 € / hab
2020	616 € / hab
2021	678 € / hab
2022	1 018 € / hab
2023	983 € / hab



Taxe foncière, évolution 2023/2024 des communes de la métropole



Commune	Taxe sur le foncier bâti 2023	Taxe sur le foncier bâti 2024	Variation 2023/2024
Jarville-la-Malgrange	31,59	35,35	11,90%
Malzéville	32,21	34,78	7,98%
Nancy	29,68	33,98	14,49%
Art-sur-Meurthe	28,14	33,34	18,48%
Tomblaine	32,42	32,42	0%
Maxéville	32,19	32,19	0%
Seichamps	29,65	31,13	4,99%
Saulxures-lès-Nancy	29,93	29,93	0%
Vandoeuvre-lès-Nancy	29,27	29,27	0%
Pulnoy	28,62	28,62	0%
Heillecourt	25,03	27,81	11,00%
Fléville-devant-Nancy	27,71	27,71	0%
Dommartemont	27,62	27,62	0%
Saint-Max	27,18	27,18	0%
Houdemont	24,96	26,96	8,01%
Essey-lès-Nancy	26,46	26,46	0%
Villers-lès-Nancy	26,32	26,32	0%
Laxou	25,26	25,26	0%
Laneuveville-devant-Nancy	24,08	24,08	0%
Ludres	23,45	23,45	0%

Un bureau à 14 400 € Un dégât des eaux et de l'argent qui coule à flots

Suite à un dégât des eaux ayant endommagé le mobilier, notre maire s'est acheté un bureau à 14 400 euros, **prix ne comprenant pas les chaises, le cabinet de dégustation, le canapé et les fauteuils Roche Bobois**. Il explique son achat en soutien à l'artisanat local d'exception.

Mais pour les habitants, cette dépense semble plus relever du luxe que de la nécessité, surtout dans un contexte où les finances publiques sont déjà fragiles.

Cette décision rappelle la **polémique des fauteuils à 34 000 € du président du Sénat**, un parallèle qui n'aide guère à apaiser les critiques.

L'argument de l'artisanat local, bien que noble, ne fait pas oublier que la sobriété devrait primer, et que l'argent public ne devrait pas couler à flots dans des achats aussi extravagants dont le Maire, seul avant tout, profite !

Indiscrétion – Chef, oui chef !

À Jarville, la majorité municipale affiche un cap stable... mais les secousses en fond de cale sont de moins en moins discrètes : nombreux départs d'agents, démissions à répétition des membres du conseil coopératif...

Il aurait été intéressant de rendre public toutes ces lettres de démission laissées sous silence !

Dernière secousse en date : la **démission d'un adjoint clairement en désaccord avec le management et les pratiques du Maire**.

Si la façade reste lisse, plusieurs observateurs locaux relèvent un mode de pilotage très... direct. À tel point que certains glissent, à mi-voix, que le style du capitaine serait aussi directif. Une nuance subtile, certes, mais qui fait parfois toute la différence dans les ambiances de travail.

Sans remettre en cause l'autorité du bord, **ces départs discrets, à intervalles réguliers, suggèrent que la manœuvre n'est pas toujours un jeu collectif**. Il faut dire qu'à la barre, on n'a jamais vraiment aimé les discussions à rallonge : ici, on trace la route, et les virages serrés n'attendent pas le consensus.

Et comme le résume, non sans malice, un élu local :

«Avec lui, on ne discute pas, on obéit»

Aventuriers de Jarville

À la découverte des trésors cachés

Jarville-la-Malgrange cacherait-elle des merveilles méconnues ? C'est ce que laisse croire le dernier numéro du magazine municipal **J/AZ**, édition de mai 2025, dans lequel on vous propose une **balade poétique à travers une ville embellie : réveils paisibles, après-midi découvertes, soirées sereines...** et, en filigrane, une commune riche de parcs, de promenades et d'espaces verts.



Cimetière de Jarville



Propreté à Jarville

On y évoque, comme en passant, le parc Tardy, le parc Szejman, le cimetière paysager ou encore les fameuses Promenades de Jarville, comme s'il s'agissait de trésors bien réels que seuls les plus curieux sauraient trouver.

Mais pour les habitants, **la chasse au trésor s'arrête vite**. Car la vérité est simple : ces lieux ne sont que des idées couchées sur papier, des éléments de langage qui enjolivent des bilans politiques plus creux qu'ils n'en ont l'air.

Chers aventuriers, inutile de chausser vos baskets. Vous ne trouverez pas en vous baladant la ville vantée par le Maire.

Ce que vous avez pris pour une invitation à la découverte n'était qu'un mirage.

Et c'est peut-être là, finalement, le vrai trésor caché de Jarville : la vérité soigneusement dissimulée derrière des brochures séduisantes et des discours flatteurs.



Verdure à Jarville



Sérénité à Jarville



Écologie à Jarville

La délégation de Service Public de la crèche :

une option judicieuse ?

Il y a deux ans, le maire Vincent Matheron et sa majorité ont pris la décision de **confier la gestion de la crèche municipale à une entreprise privée**, La Maison Bleue.

Les oppositions avaient exprimé leurs inquiétudes, car cette décision a été prise en plein scandale Orpéa concernant les maisons de retraite. La crèche, précédemment située en plein cœur de ville, a été **délocalisée** dans le quartier de Montaigu, rendant **l'accès difficile pour les familles** du centre-ville n'ayant pas de véhicule.

En avril 2025, une autre crèche du même groupe, située à Maxéville, a rencontré un **grave dysfonctionnement**.

Cet incident a conduit les autorités à enquêter sur l'établissement. Il s'est révélé que le personnel encadrant ne possédait pas les qualifications nécessaires, ce qui a entraîné la fermeture complète de la crèche pour quatre mois, laissant 32 familles sans solution.



En écartant l'hypothèse d'une erreur humaine, il est légitime de se demander si les dysfonctionnements constatés à Maxéville pourraient également affecter la crèche de notre commune.

D'autant plus que, selon nos informations, seuls quatre des vingt agents transférés sont encore en poste, et trois directrices se sont succédé en moins d'un an.

La question que nous devons nous poser est la suivante : **avons-nous réellement fait le bon choix en déléguant cette gestion à une entreprise privée**, récemment critiquée dans plusieurs rapports, alors qu'une majorité de communes choisit de reprendre la main sur la gestion de leurs crèches municipales ?

Quand la commune vend ses bijoux de famille : choix rationnel ou aveu d'échec ?

La métaphore des bijoux de famille n'est pas qu'une figure de style. Elle interroge le sens de la gestion publique : vend-on pour financer l'essentiel ou parce qu'on a renoncé à penser le long terme ?

Le recours croissant à la vente des biens communaux est aussi un signal alarmant sur l'état des finances d'une collectivité.

Lorsqu'une commune en vient à céder ses actifs, cela peut traduire une impasse budgétaire profonde.



La commune de Jarville **vend les ateliers du centre technique municipal** à la Métropole **1,1 million d'euros** pour les **délocaliser à Houdemont**, 39 allée des Grands-Pâquis, pour **un loyer de 150 000 euros par an**.

Elle cherche à vendre aussi **l'espace Foch**. À force de vendre ses bâtiments, la commune brade son patrimoine comme **on vend les bijoux de famille dans une urgence désespérée**.

Il ne faut pas être devin pour entrevoir le pourquoi de ces ventes :

LA NOUVELLE ECOLE chère à notre maire.

En effet, le financement n'est toujours pas bouclé et il manquerait la bagatelle de 10 millions d'euros pour financer complètement ce projet démesuré pour notre commune.

Au-delà de la vente, se pose aussi la question du **va-et-vient** des véhicules entre **Houdemont et Jarville** tous les jours. Pour une commune qui se veut écologique, elle est bien bonne !

On nous parle de "rationalisation", de "valorisation d'actifs".

La vérité ? C'est souvent un pansement budgétaire sur une hémorragie financière que personne n'ose affronter.

École nouvelle génération :

Quand l'alternative est possible...

La Ville de Baccarat a su créer une école nouvelle génération à partir d'une rénovation et cela pour un coût largement inférieur à celui envisagé pour une construction à Jarville.

Dans le cadre de la sobriété énergétique, Baccarat a consacré **2,6 millions d'euros** de travaux pour faire du groupe scolaire de la Serre un haut lieu de la transition énergétique. Pour rappel, l'école nouvelle génération prévue à Jarville-la-Malgrange a un budget prévisionnel de plus de **14 millions d'euros** !



Le projet ambitieux de Baccarat combine plusieurs techniques pour notamment chauffer et rafraîchir les salles de classe. Il permet également de **répondre aux enjeux climatiques** (rénovation énergétique, végétalisation des cours d'école...).

Totalement adapté aux nouvelles exigences d'enseignement, ce bâtiment est exemplaire sur le plan écologique. Une année de travaux a permis de renforcer l'isolation, de créer des classes optimisées avec du mobilier modulable. L'école de la Serre à Baccarat accueille 155 élèves et réunit écoles maternelle et élémentaire.

Deux projets qui ont la même finalité mais pas le même coût !

À ce jour, le financement du projet de l'école de Jarville n'est toujours pas entièrement connu. **Il manque encore 10 millions d'euros (sur 14)** pour lesquels le maire est incapable de donner la moindre information.

La commune va devoir **s'endetter fortement et durablement** pour boucler ce projet.



Jarville une ville attractive ? 🤔

Après avoir ignoré et même méprisé par moments les commerçants et les acteurs économiques de notre commune, le Maire essaie de se racheter en valorisant des commerces dans le dernier bulletin municipal. Ces articles ont été réalisés par un journaliste, rémunéré par la Ville, à défaut d'actions des adjoints.

Mais ces commerçants et acteurs économiques n'oublieront pas :

- la mise en place du stationnement payant dès 2022 avant le rétropédalage et l'installation à la demande des commerçants d'un stationnement gratuit et limité uniquement sur quelques places rue de la République
- la destruction du jalonnement communal, réglettes installées aux principaux carrefours de la commune indiquant les commerces des rues Leclerc et de la République
- l'augmentation des impôts locaux et des taxes communales, réduisant le pouvoir d'achat de nos concitoyens
- le projet d'une aire de gens du voyage sédentarisés, rue Érik-Satie sans aucune information préalable auprès des entreprises concernées

pour ne citer que quelques exemples.



Tous ces éléments sont en contradiction avec la définition de l'attractivité vantée par le Maire malgré l'arrivée de nombreux artisans d'art à la Cité du faire, mais dans des locaux ne permettant pas l'accueil du public.



Combien ça coûte (aux contribuables) ?

JEU

1



3



4



2



5



1. Œuvre d'art "monumentale" :

- a) 4 500 €
- b) 10 500 €
- c) 32 500 €

Réponse c

2. Nouveau bureau du maire (sans les chaises) :

- a) 14 400 €
- b) 9 400 €
- c) 5 400 €

Réponse a

3. Cabinet de dégustation dans le bureau du Maire :

- a) le Maire est transparent et a accepté de nous montrer la facture
- b) le Maire refuse de communiquer le montant de son achat

Réponse b

4. Ensemble canapés Roche Bobois pour le bureau du Maire :

- a) 8 800€
- b) 5 800 €
- c) 2 300 €

Réponse a

5. Nouveaux jeux (suite à la destruction de ceux de la rue du Moulin) :

- a) ≈10 000 €
- b) ≈50 000 €
- c) ≈80 000 €

Réponse c

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de Jarvillois enthousiastes et engagés, issus de divers horizons et sans étiquette.

Notre objectif est de façonner un avenir paisible pour Jarville-la-Malgrange en favorisant la participation citoyenne.

Bien que les défis soient nombreux, nous sommes convaincus que nous pouvons les surmonter ensemble ! Travaillons pour améliorer la vie dans notre commune, en encourageant la participation citoyenne et la transparence dans la prise de décision.

À travers **des échanges riches**, des **analyses approfondies** et une **véritable intelligence collective**, nos groupes de réflexions ont su poser les bonnes questions, **identifier** les enjeux à venir et **formuler** des pistes concrètes pour construire une ville plus solidaire, plus durable, plus dynamique et plus apaisée.

Qu'il s'agisse de l'aménagement urbain, des services publics, de la transition écologique, de l'attractivité économique ou encore de la cohésion sociale, chaque groupe apporte sa **vision**, ses **idées** et son **engagement**. Ce travail de fond constitue une base précieuse pour définir **les grandes orientations qui pourront guider nos actions** dans un avenir proche.

Notre ville dispose d'une **force vive**, d'un **tissu citoyen capable de penser ensemble**, d'**agir** et de porter collectivement une **ambition partagée**.

Rejoignez-nous ! Participez à cette aventure collective.

Ensemble, nous pouvons transformer notre ville.

Si vous souhaitez vous investir ou simplement faire connaître vos idées, vos remarques, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

vivrejarville@gmail.com



sur facebook



sur notre site